EB-PRÉVENTION
Formation - Audit - Conseil

PROGRAMME DE FORMATION

Référent Prévention – Salarié Compétent

Public et pré-requis

- Tout salarié ayant en charge la prévention dans l'entreprise ou la collectivité territoriale (conformément à la loi 2011-867 du 20 juillet 2011)

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

3 jours soit 21 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Alternance entre une présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques des participants
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Chaque participant recevra un support pédagogique complet sur clé USB
- Etudes de cas,
- Travail en sous-groupe
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Évaluation continue et formative

Objectif

À la fin de la formation, le participant sera capable de :

- Appréhender l'ensemble des enjeux de la prévention
- Se positionner en tant que salarié désigné compétent
- Mesurer l'efficacité des actions menées en matière de prévention

Contenu

➢ Comprendre la démarche d'évaluation des Référents Prévention.
➢ Comprendre la démarche d'élaboration et de planification des actions de prévention et suivre la mise en œuvre de ces actions
➢ Les enjeux de la prévention
➢ Etre capable de mettre en œuvre la démarche d'évaluation des risques professionnels (EVRP) et de réaliser le document unique
➢ Le management de la sécurité au sein de l'organisation générale de l'entreprise
➢ Connaître la réglementation en vigueur ainsi que les acteurs internes et externes de l'entreprise et/ou des collectivités territoriales
➢ Connaître les conséquences des accidents du travail (coûts directs et indirects)
➢ Connaître la modélisation d'un AT, des RPS et de la maladie professionnelle.
➢ Echanges autour des pratiques et expériences
➢ Savoir proposer, expliciter et mettre en place des mesures de prévention dans le respect des principes généraux de prévention (PGP)

●●●